



FS de Réseau

Armée de l'Air et de l'Espace

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

FO Défense ne souhaite qu'une seule chose : le bien-être des agents.

Qu'ils soient fonctionnaires, ouvriers d'Etat, contractuels ou relevant d'un autre statut, tous les agents méritent la même considération.

FO Défense entend bien la volonté du CEMAEE de rassembler l'ensemble des personnels sous un même « grand A ».

Toutefois, nous ne cessons de constater que ce « grand A » n'est pas encore suffisamment grand pour y inclure tout le monde de manière équitable.

Or, aujourd'hui, alors même que la FS a vocation à traiter des conditions de travail, il apparaît essentiel de rappeler que celles-ci passent avant tout par le moral des personnels.

FO Défense sait que vous n'appréciez pas particulièrement les comparaisons. Toutefois, force est de constater que l'écart entre les militaires et les personnels civils se creuse de plus en plus.

Les différentes évolutions obtenues à la suite des revendications syndicales ne produisent pas les mêmes effets pour les personnels civils que les personnels militaires.

A responsabilités équivalentes, **FO Défense** constate des écarts de rémunération importantes malgré des différences d'ancienneté parfois importantes.

Dans le même temps, les rythmes d'avancement demeurent nettement plus dynamiques pour certains corps militaires avec notamment des promotions au grade d'adjudant avec à peine dix années de service ; s'ajoute à la situation des contraintes de gestion des effectifs qui conduisent à des maintiens sur poste qui, de fait, figent certaines situations.

Ce cumul contribue à renforcer un déséquilibre structurel et un sentiment de différence croissant entre personnels civils et militaires, alors même que tous participent, à leur niveau, à la continuité et au bon fonctionnement du ministère de l'AAE.

Dès lors, **FO Défense** s'interroge sur la légitimité des politiques d'avancement tant pour les personnels civils que pour les militaires.

Ces mesures, qui peuvent paraître minimes, constituent pourtant un véritable frein à l'évolution des personnels civils, lesquels peinent déjà à trouver leur place.

FO Défense rappelle que les personnels civils occupent une place essentielle au sein du ministère des Armées.

Historiquement, ils ont été intégrés afin d'assurer la continuité du service, le soutien technique, administratif et logistique des forces, notamment en période de guerre,

permettant ainsi à ces derniers de se consacrer pleinement à leurs missions opérationnelles.

Cette complémentarité entre personnels civils et militaires doit encore être reconnue, respectée et valorisée à sa juste mesure.

Vous allez nous parler des RPS. Nous avons déjà attiré votre attention sur des situations inégales. Dans le cas présent, lorsqu'un officier met en difficulté un personnel civil, ce dernier est souvent mis à l'écart.

Certes, il sort du contexte conflictuel, mais il perd bien souvent toute perspective d'avancement ainsi que toute visibilité sur sa carrière.

À l'inverse, lorsqu'un personnel civil est mis en cause, l'administration n'hésite pas à envisager rapidement une procédure en CAP afin de l'écarter, parfois de manière brutale. Ces situations ont réellement existé.

FO Défense demande donc une véritable équité de traitement entre tous les personnels, quel que soit leur statut ou leur grade.

Comme le rappelait le général de Gaulle : « La défense est la première raison d'être de l'État. »

Cette mission ne peut être accomplie sans la complémentarité entre personnels militaires et personnels civils, dont l'engagement et l'expertise participent pleinement au fonctionnement du ministère des Armées.

FO défense souhaite également aborder le sujet de la cartographie des risques.

Dans le document de la cartographie des risques, l'AAE n'apparaît pas ? Pourquoi ?

Qu'en est-il exactement ? AAE est la seule armée à ne pas avoir ce critère.

Si les risques métiers existent où sont-ils cartographiés ?

S'ils sont intégrés dans des emprises locales, est-ce qu'ils remontent en FS de réseaux ?

A la suite des élections professionnelles, les membres des FS viendront à changer.

Ces membres seront puisés dans le vivier du CSA-R.

FO Défense attire votre attention sur le fait que certains des membres ne sont pas des spécialistes de la sécurité ou préventionniste.

Pour une meilleure connaissance des dossiers et des échanges de qualité, il est primordial d'avoir des représentants du domaine.

Les formations existent, mais n'en font pas des spécialistes.

Que propose l'administration ?

Pour conclure cette déclaration liminaire, **FO Défense** vous interpelle sur la charge de travail des agents et plus particulièrement la surcharge de mails ! En effet, les agents en poste sont confrontés à une augmentation croissante du volume de courriels reçus, entraînant une surcharge de travail.

Priorisant l'exploitation des courriels, les agents n'ont plus le temps de s'occuper du travail de fond.

Cette situation génère des tensions supplémentaires. **FO Défense** demande à l'administration une attention particulière à tous ce qui pourrait tenter d'augmenter les RPS.

Monsieur le directeur, Mesdames, Messieurs nous vous remercions pour votre écoute.

Paris, le 19 mai 2026

